



ITALIE

Toscane et Cinque Terre

Du 17 au 25 septembre 2024



LES POINTS FORTS DU VOYAGE :

- OFFRE RESA TOT - 40 € pour toute inscription avant le 31 mars 2024
- Remise d'écouteurs individuels pour toutes les visites guidées
- Les services d'un guide accompagnateur du J2 au J8

J1 : VOTRE REGION - TURIN

Départ très matinal de votre région vers **01h30-02h00** selon votre lieu de prise en charge (*Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage avant le départ*) en direction de Turin. Petit-déjeuner et déjeuner en cours de route. Passage par le tunnel du Fréjus. A l'arrivée, installation à l'hôtel, dîner et nuit.

J2 : TURIN - CARRARE - MONTECATINI

Petit-déjeuner et route vers le sud. Accueil par votre accompagnateur à **Carrare** puis remise des écouteurs pour la durée du séjour. Déjeuner à Carrare. L'après-midi, **un guide local vous fera découvrir la ville et ses fameuses carrières exploitées** depuis plus de deux mille ans pour le marbre blanc qui a rendu la cité célèbre dans le monde entier. Arrivée en fin d'après-midi à Montecatini Terme. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

RGO VOYAGES (anciennement Le Pape Voyages) – Centre d'Activités Le Cap

106 Boulevard de Laval – 35500 VITRE

Tel 02 99 96 93 98 – Email : agence@rgo-voyages.fr

Tourisme IM035210001 – Site Internet : www.le-pape-autocars.com

S.A.S au capital de 300 000€ - RCS Rennes 699 200 788 - APE 4939A



J3 : MONTECATINI - FLORENCE

Départ pour **Florence**, l'une des plus belles villes d'art, doucement traversée par l'Arno dans le cadre élégant des collines de Toscane. **Visite guidée du magnifique centre historique** : la Place de la Seigneurie avec le Palazzo Vecchio et la Loggia des Lanzi, le **Ponte Vecchio** et ces célèbres orfèvres, **la cathédrale de Santa Maria del Fiore**, le Baptistère avec ses splendides portes de bronze, Santa Croce (*entrée non incluse*), majestueuse église qui abrite les tombeaux de célèbres florentins tels que Michel-Ange, Galilée et Machiavel... Déjeuner puis temps libre pour le shopping et la découverte personnelle de cette ville inoubliable. Retour à l'hôtel pour le dîner et nuit.

J4 : SAN GIMIGNANO - SIENNE

Direction **San Gimignano**. **Visite guidée de cette petite cité médiévale** s'annonçant au loin par ses célèbres tours. Déjeuner dans la région entre San Gimignano et Sienna. L'après-midi, continuation vers le centre de **Sienna**, cette superbe cité doucement posée sur les pentes de ses collines dont les tons de vert se mêlent harmonieusement à l'ocre « terre de Sienna ». Un guide local va vous entraîner, dans un dédale de fraîches ruelles, jusqu'à la **Piazza del Campo**, l'une des plus vastes places médiévales d'Europe, cœur de la cité et cadre annuel de la course di Palio. **Vous visiterez aussi le Dôme au splendide pavement de mosaïques** (entrée incluse). Retour en fin d'après-midi à notre hôtel, dîner et nuit.

J5 : LUCQUES - PISE

Départ vers **Lucques**, ville d'art célèbre, renfermée dans des murs du XVI^e siècle, desquels on voit s'ériger de nombreuses tours. **Visite guidée de la ville et de ses monuments principaux** : l'église de San Frediano construite entre 1112 et 1147, l'église de San Michele in Foro bâtie du XII^e au XIV^e siècle avec son extraordinaire façade, le Dôme San Martino (entrée incluse), exemple de style romano-pisan... **Déjeuner dans un restaurant**. L'après-midi, route vers **Pise** où un **guide local vous attend pour vous entraîner à la découverte des principaux monuments de cette ville** qui, au Moyen-Age, domine la Méditerranée occidentale grâce à la puissance de sa flotte : la Cathédrale, le Baptistère (entrées incluses) et la Tour Penchée (extérieurs)... l'un des symboles de l'Italie. Dîner et nuit dans la région de Viareggio.

J6 : CINQUE TERRE (MANAROLA, MONTEROSSO, VERNAZZA)

Départ en direction du **port de La Spezia**. Vous y retrouverez un guide accompagnateur qui vous accompagnera pour l'excursion de la journée en bateau de ligne aux « Cinque Terre ». Une côte merveilleuse mais méconnue qui vous enchantera : de petites îles, de tranquilles ports de pêche et de charmants villages composent ce décor qui vous laissera un souvenir impérissable... **Arrêt à Manarola**, ancien bourg très caractéristique avec son église de Saint-Laurent... **Déjeuner à Monterosso**, puis continuation vers **Vernazza**, dont le centre historique conserve de beaux éléments architecturaux comme des loges, des arcades et des portails. Vernazza présente un grand nombre de rues transversales reliées par des escaliers raides et elle est dotée de constructions défensives, de maisons tours, le Turret et le château de la famille Doria, symbole de son ancienne importance économique. Retour à l'hôtel pour le dîner et nuit.



J7 : LERICI - PORTOVENERE

Route vers **Lerici**. **Visite de la ville** avec le guide accompagnateur, c'est le village le plus important de la partie Est du golfe de La Spezia, situé au creux d'une petite baie. Vous bénéficierez d'un **temps libre pour flâner** devant les vitrines de ses nombreuses boutiques. **Départ en bateau de ligne en direction de Portovenere**, il s'agit de l'un des villages les plus romantiques de la côte ligure avec ses rues étroites bordées de maisons peintes de couleurs pastel et l'église de San Pietro, sanctuaire gothique bâti en pierres noires et blanches au XIII^e siècle sur un promontoire dominant la mer. **Dégustation de produits locaux et déjeuner à Portovenere**. En début d'après-midi, **poursuite de la promenade en bateau de ligne dans l'archipel de Portovenere autour des îles Tino, Tinetto et Palmaria**. Retour à Portovenere, et retour à La Spezia en bateau de ligne. Dîner et nuit à l'hôtel.

J8 : GOLFE DU TIGULLIO (RAPALLO, PORTOFINO) - REGION DE TURIN

Direction **Rapallo**. Le matin, **traversée en bateau de ligne de Rapallo à Portofino avec votre accompagnateur**. Arrêt dans ce joli port de pêche qui est devenu l'une des stations balnéaires les plus huppées d'Italie. **Déjeuner à Rapallo** et direction la région de Turin. Dîner et nuit dans la région de Turin.

J9 : REGION DE TURIN - VOTRE REGION

Départ pour votre région. Arrêt déjeuner en cours de route. Arrivée tardive en fin de soirée.

N.B : dates des visites des monuments et musées sous réserves de fermetures exceptionnelles non communiquées à ce jour. L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourra être modifié selon organisation.

Le prix comprend :

Le transport en autocar de grand tourisme, l'hébergement en hôtel 3* base chambre double, la pension complète du petit-déjeuner du J1 au déjeuner du J9, la boisson aux repas (1/4 de vin), les visites et excursions mentionnées au programme, les écouteurs pendant les visites guidées du J2 au J8, l'accompagnement d'un guide local francophone du déjeuner du J2 au déjeuner du J8 selon programme, les taxes de séjour.

Le prix ne comprend pas :

Le supplément chambre individuelle : 210 € (en nombre limité, en demande à la réservation), les boissons et les visites non mentionnées ci-dessus, les pourboires éventuels et dépenses personnelles. L'assurance multirisque annulation / bagages et assistance rapatriement + protection sanitaire : 60 €.

Formalités :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité. Carte européenne d'assurance maladie. Respect des règles sanitaires en vigueur au moment du voyage.





Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise RGO VOYAGES (RGO MOBILITES) sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise RGO VOYAGES (RGO MOBILITES) dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. RGO VOYAGES (RGO MOBILITES) a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (Garantie financière GROUPAMA ASSURANCES-CREDIT & CAUTION, 132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre, tél : 09-69-32-23-36 ou caution@groupama-ac.fr) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de RGO VOYAGES (RGO MOBILITES).

Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2017/12/20/ECOI1727619R/jo/texte>

RGO VOYAGES (anciennement Le Pape Voyages) – Centre d'Activités Le Cap

106 Boulevard de Laval – 35500 VITRE

Tel 02 99 96 93 98 – Email : agence@rgo-voyages.fr

Tourisme IM035210001 – Site Internet : www.le-pape-autocars.com

S.A.S au capital de 300 000€ – RCS Rennes 699 200 788 – APE 4939A

